



Mon mari à quitter le domicile

Par **sasa**, le 17/12/2007 à 09:17

Mon mari à quitté le domicile sans laisser d'adresse, je me retrouve seule avec mes trois enfants, quelles sont les démarches à suivre car je dois constituer un dossier à la Banque de France pour un plan de surendettement car je ne peux plus honorer mes crédits, mon mari s'est retrouvé au chômage et il est parti du jour au lendemain. Je vous remercie par avance.
Cordialement.

Par **ly31**, le 17/12/2007 à 10:24

Bonjour
Votre mari a quitté le domicile conjugal, avez vous procéder à une déclaration auprès du Commissariat de Police de votre domicile ?
A vous lire
ly31

Par **sasa**, le 17/12/2007 à 10:30

non car je ne connais pas les démarches à suivre mais je vais donc faire une déclaration au commissariat et ensuite que dois faire svp ?

Par **ly31**, le 17/12/2007 à 10:43

Re Bonjour,
Vous devez saisir la Commission de Surendettement, dans quel département êtes vous ?
A vous lire
ly31

Par **sasa**, le **17/12/2007** à **10:45**

Dans les hauts de seine

Par **ly31**, le **17/12/2007** à **10:49**

Re Bonjour,rnrnEn ce qui concerne la Commission de Surendettement, vous pouvez donc contacter :rnrnILE DE FRANCE 219 Bd Saint Germainrn75007 PARISrnTél. :
01.44.39.31.31rnrnN'hésitez pas à me contacter en cas de besoin, et courage !rnrnly31

Par **sasa**, le **17/12/2007** à **10:58**

est ce que la Commission de surendettement prendra en compte le document du
Commissariat ?

Par **ly31**, le **17/12/2007** à **11:04**

Re Bonjour,rnrnJe ne peux pas vous répondre mais prenez avec vous une copie de votre
déposition en cas de besoin rnrnBon couragernrny31